



# ADDIC- TION ●

Rapport  
d'activité  
**2021**



addiction valais  
sucht wallis

# addiction valais une mission essentielle

## Editorial

L'année 2021 a une nouvelle fois montré la complexité de ce monde. Tout va très vite, trop vite. La capacité de résilience et d'adaptation demandée à chacun et à chacune est énorme. Malheureusement, de nombreuses personnes atteignent leurs limites et les liens sociaux s'étiolent progressivement pour laisser la part belle à davantage d'individualisme.

Dans le milieu des addictions, nous parlons souvent de société addictogène. La culture de l'excès, de la performance, la recherche du plaisir immédiat, l'individualisme accentué en sont les principales caractéristiques. Ce concept est intéressant car il amène une réflexion plus globale que seulement celle centrée sur la relation entre la personne et son comportement addictif. Il questionne les particularités de notre contexte socio-économique et culturel qui encourage les individus à adopter des conduites addictives.

Ce concept est ancré dans la mission de la Fondation Addiction Valais. En tout temps, la Fondation doit répondre de façon agile aux nouveaux défis qui se présentent, avec un engagement sans faille de ses collaboratrices et collaborateurs. Les modèles d'accompagnement évoluent, les postures professionnelles également. A notre satisfaction, la posture du professionnel comme seul expert n'a plus lieu d'être, le modèle de la

co-construction est privilégié. Le professionnel est l'expert de l'accompagnement, la personne concernée est l'experte de son parcours.

Les prestations doivent également s'adapter. La séparation traditionnelle « ambulatoire - résidentiel » devient de plus en plus floue, faisant émerger de nouveaux cadres d'intervention. L'accompagnement de type Case management que nous promovons fait alors pleinement sens. Les trajectoires d'accompagnement nous le montrent : nous avons besoin d'offrir des solutions alternatives afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Enfin, les profils des personnes que nous accompagnons évoluent continuellement. L'individualisation des prestations doit donc être visée en tout temps afin de tenir compte des besoins et ressources de chacun et de chacune.

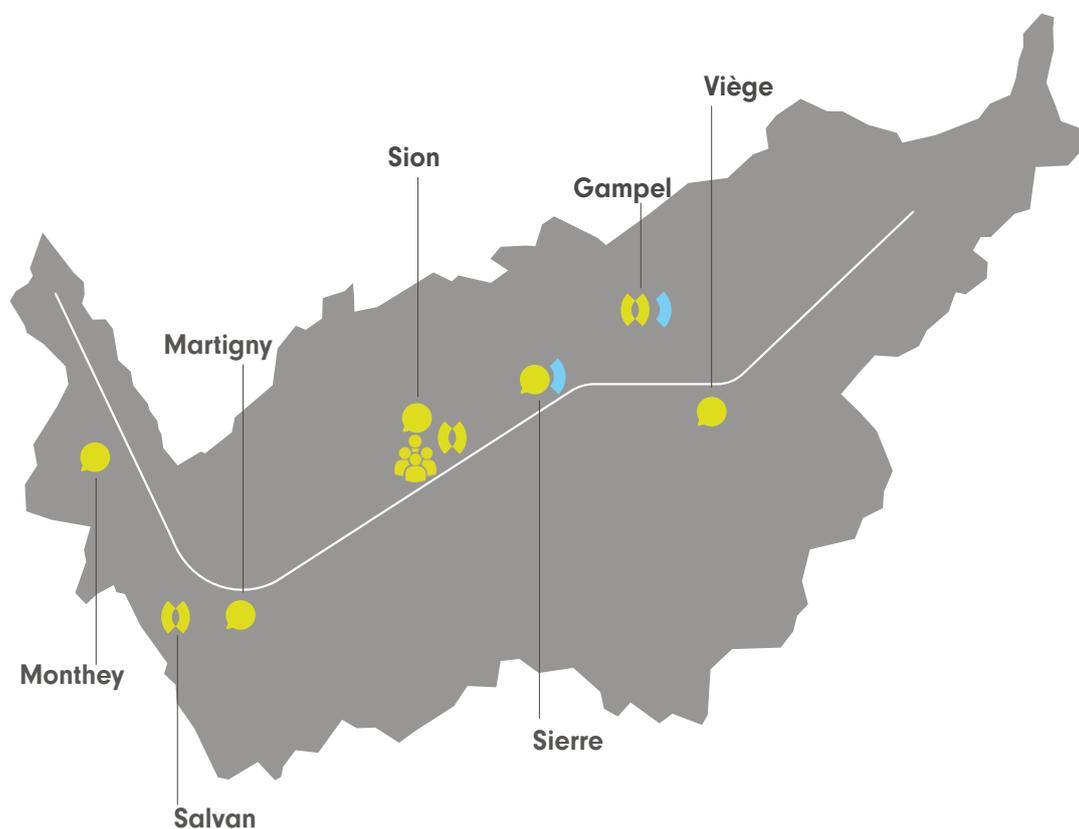
Complexe, on vous l'avait dit !

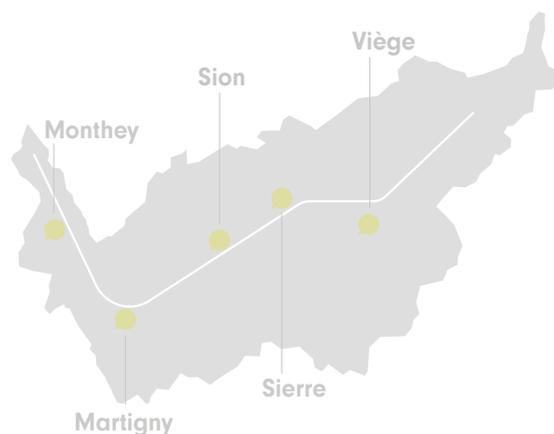
Bonne lecture !

**Dr Ioan Cromec, Président**  
**Thomas Urban, Directeur**

# Sommaire

	Unités ambulatoires	4 - 5
	Unités résidentielles	6 - 7
	Centre de jour	8 - 9
	SSED	10
	Ressources humaines	11
	Résultat d'exploitation	12- 14
	Organisation et remerciements	15





Réparties sur l'ensemble du territoire valaisan, les unités ambulatoires fournissent des prestations allant de la détection et intervention précoces à celles de la réduction des risques. Elles proposent des accompagnements gratuits à toute personne confrontée directement ou indirectement à un problème d'addiction. En s'appuyant sur le Stepped care modèle Addiction Valais et le case management, elles constituent la porte d'entrée à l'ensemble des prestations socio-thérapeutiques de la Fondation, en assurent l'accès et la coordination.

En 2021, les effets de la pandémie ont continué à se faire sentir. La distanciation physique et l'isolement social ont pu être difficiles pour la santé mentale des personnes accompagnées. La crise sanitaire a renforcé l'usage de consommations pour fuir le stress ou l'anxiété, consommations pouvant devenir problématiques. Grâce à leur magnifique engagement, les collaborateurs ont pu répondre avec qualité à toutes les sollicitations.

Un nouveau système de monitoring et d'évaluation des nouvelles demandes, ainsi que de documentation du parcours de chaque personne au sein de la Fondation a été introduit durant l'année. Il renseigne sur l'évolution continue des objectifs construits avec les personnes. Cette adaptation illustre notre volonté de proposer des solutions individualisées et souples aux personnes accompagnées. L'hétérogénéité des publics est une réalité dans nos unités ambulatoires et répondre au mieux aux besoins particuliers de chaque personne est un défi permanent.

Près de 1'500 demandes de soutien ont été enregistrées en 2021. La consommation d'alcool reste majoritaire. Les problématiques de drogues concernent plus d'un tiers des demandes. Lorsqu'il y a un problème de drogue, la consommation de cannabis est présente dans deux tiers des situations et la cocaïne dans un tiers des situations.

Le travail interdisciplinaire et de réseau est essentiel dans le soutien apporté aux personnes concernées par les questions d'addiction. Nous sommes ainsi très heureux de relever la création en 2021 de l'unité de liaison à Malévoz qui permet d'ajouter une pièce importante dans la collaboration d'Addiction Valais avec l'Hôpital du Valais. Cette unité a pour mission d'intervenir précocement dans les situations d'addiction pour les personnes hospitalisées. Nous tenons ici à remercier vivement l'Hôpital du Valais pour l'excellente collaboration qui a conduit à la réalisation de ce projet.

Addiction Valais est convaincue que le développement de telles synergies apporte une réelle plus-value aux personnes concernées et à la continuité des soins. C'est pourquoi elle va continuer à œuvrer sur cette voie.

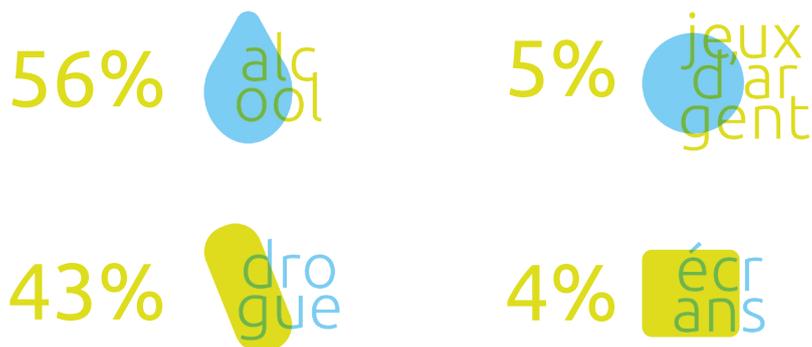
**Thomas Urben, Directeur**



## L'ambulatoire en chiffres

- 1465 signalements / 1<sup>er</sup> contacts
- 698 admissions dont 56 proches
- 1586 personnes accompagnées
- 303 accompagnements avec un traitement par agonistes opioïdes

### Catégories de problèmes à l'admission





L'évolution constante des besoins de nos clients n'épargne pas le secteur résidentiel, et nous n'avons pas peur d'y faire face !

Ce n'est un secret pour personne, la qualité des prestations dans les institutions résidentielles influence sur leur taux d'occupation. Cet indicateur qui peut être considéré comme réducteur est devenu pour nous un baromètre exprimant l'équilibre entre la quantité (le nombre de clients accompagnés) et la qualité (l'application de pratiques scientifiquement reconnues dans le traitement des addictions).

Si à court terme, l'augmentation du nombre de clients présents dans une unité peut réduire la qualité des prestations individuelles, nous notons qu'une amélioration continue de cette qualité entraîne une augmentation du taux d'occupation. C'est là que se trouve la clé du succès : se concentrer essentiellement sur le facteur qualitatif, qui, sur le long terme, influencera positivement l'indicateur quantitatif. Cette vision a été pleinement adoptée par la Direction d'Addiction Valais en 2021.

Pour l'essentiel, ce sont les collaborateurs qui fournissent les prestations. Ce sont eux qui sont quotidiennement en contact direct avec les clients, qui les accompagnent à travers leurs hauts mais surtout leurs bas – marqués par des comorbidités et parfois se trouvant à la limite de la rupture.

Nous nous réjouissons de constater que notre unité du Jardin des Berges à Sion ait trouvé une belle stabilité, trois ans après sa rénovation et l'adaptation de son concept d'intervention. Les compétences et capacités nécessaires à assurer pleinement la qualité de la prise en charge ont été renforcées. Cela s'est traduit dès le second

semestre 2021 par une augmentation significative du taux d'occupation.

Toute l'équipe de l'unité François-Xavier Bagnoud à Salvan continue à s'investir pour proposer son accompagnement spécifique basé sur la pédagogie par l'expérience et le soutien de la communauté. Ces efforts ont ainsi permis de stabiliser l'occupation à un bon niveau.

L'unité via Gampel, avec une équipe encore fraîchement constituée, a su consolider la qualité de ses prestations, et maintenir la confiance du réseau socio-sanitaire du Haut-Valais. Un constat très réjouissant qui a conduit à un taux d'occupation de plus de 95% en 2021. De plus, la bonne articulation de l'accompagnement avec le Job-coaching porte ses fruits : en 2021, plus de 60% des clients ayant séjourné à via Gampel ont réintégré avec succès le marché du travail grâce à l'obtention d'un contrat de travail fixe. En comparaison suisse, obtenir de si bons indicateurs est relativement rare.

Le professionnalisme et l'engagement des équipes des unités résidentielles, leur capacité à faire face aux nouvelles situations sont la base sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour appréhender les défis futurs.

L'année 2021 nous l'a montré : adaptons-nous aux changements, concentrons-nous sur la qualité de nos prestations, et les exigences posées en termes de quantité seront naturellement satisfaites. C'est donc avec sérénité que nous envisageons l'avenir des thérapies résidentielles de la Fondation Addiction Valais.

**Christian Rieder,**  
**Responsable du secteur résidentiel**



## Le résidentiel en chiffres

11312 nuitées

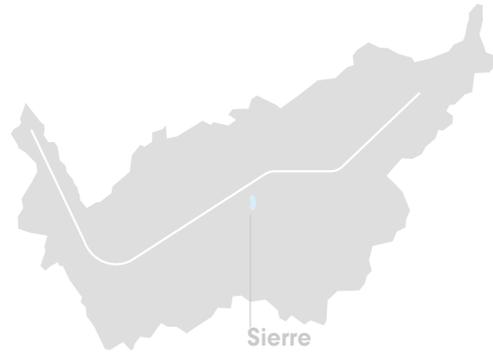
74% taux d'occupation en hébergement

36% admissions avec conduites addictives multiples comme problème principal

56% alcool et drogues

44% polydrogues

13 suivis en Jobcoaching



Si l'incertitude de la situation sanitaire a passablement émaillé l'année 2021, nous pouvons aussi relever la confirmation de certaines convictions.

L'activité occupationnelle, socioprofessionnelle et thérapeutique apporte un mieux-être et contribue à soutenir les personnes dans leur cheminement face à l'addiction. En effet, ce ne sont pas moins de 73 participants, hommes et femmes de tous âges, qui ont fréquenté le Centre de Jour en 2021. Chaque semaine, plus de 40 personnes investissent les groupes thérapeutiques et ateliers, s'impliquent pour améliorer leur qualité de vie. Chacune a un taux de présence personnalisé et des besoins spécifiques auxquels il s'agit d'adapter l'accompagnement.

Retrouver confiance dans ses compétences pour les remobiliser, en développer de nouvelles, comprendre les mécanismes qui conduisent à la consommation répétée et excessive, trouver des stratégies pour y faire face, sortir de la solitude de sa condition sont autant de raisons qui animent les personnes à pousser quotidiennement la porte du Centre de Jour. Et la démarche se doit d'être saluée tant elle demande du courage et des efforts sans cesse renouvelés.

Pour les accompagner, une équipe pluridisciplinaire composée de maîtres socioprofessionnels, d'une art-thérapeute, d'une yoga et musico-thérapeute, d'une psychologue et d'un formateur

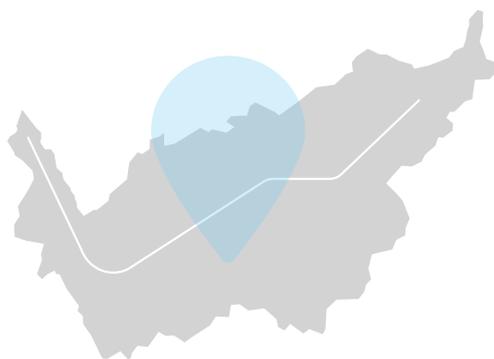
d'adulte veille au suivi permanent du projet de la personne. Le Centre de Jour ne pourrait assurer sa mission sans le travail rigoureux d'une équipe socio-thérapeutique et administrative pour faire face au turnover et à la transmission des informations. Chaque situation est singulière, avec son lot d'imprévus et de changements qui nécessitent de la part de tous les collaborateurs des adaptations quasi journalières.

Un Centre de Jour se doit également de s'arrêter parfois pour prendre un peu de recul sur son activité et en ajuster sa pratique. En automne, l'organisation d'un World Café, réunissant aussi bien des participants que des professionnels, a permis sur un mode participatif de dégager des pistes d'évolutions possibles pour les années à venir. L'accessibilité des prestations, leur mobilité, l'identité du lieu et le renforcement des axes thérapeutiques ne sont qu'une mince synthèse des nombreuses propositions qui ont émergé de cette riche journée. Le Centre de Jour a d'ores et déjà mis en œuvre une partie des suggestions émises et ne manquera pas de poursuivre cette élaboration avec les personnes concernées et les partenaires.

**Jacques Gasser,**  
**Responsable du secteur ambulatoire**

Les centres de jour **1638** journées  
**en chiffres** **73** participants





Le soutien socio-éducatif à domicile (SSED) est une nouvelle prestation disponible depuis le mois d'août 2021. Elle vise à favoriser le maintien à domicile de personnes confrontées à une problématique d'addiction.

Addiction Valais observe la nécessité de développer la mobilité de ses prestations pour aller au plus proche des besoins des personnes. Depuis 2021, la Fondation est reconnue comme organisatrice de la mesure de soutien à domicile pour des personnes concernées par une problématique d'addiction et ses troubles associés.

Pour la grande majorité des personnes accompagnées, le placement en structure résidentielle doit demeurer une ressource accessible mais, dans la mesure du possible, exceptionnelle à un moment de leur parcours.

Elles souhaitent avant tout évoluer dans le cadre de vie le plus ordinaire et intégré, quels que soient leurs besoins. De fait, ce soutien s'inscrit pleinement comme une mesure favorisant le maintien à domicile, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie. Cette prestation « sur mesure » fait appel aux compétences d'intervenants sociaux qui vont adapter leur action aux besoins individuels des personnes. Et ces derniers sont multiples : Gérer sa consommation, sortir de l'isolement, retrouver un rythme de vie, organiser la gestion domestique, gérer son budget, se rendre aux rendez-vous, maintenir ou retrouver une activité professionnelle, se sentir écouté... Ce type d'intervention nécessite avant tout la conscience aiguë de rentrer dans l'intimité d'une personne qui a l'humilité d'ouvrir sa

porte au regard de l'autre. Cela passe par la qualité du lien et une réflexion éthique commune et continue avec les personnes et les équipes.

Ce sont désormais plus d'une dizaine de personnes qui bénéficient de cette mesure depuis sa mise en œuvre en août 2021. Les modalités sont systématiquement envisagées lors d'un entretien initial avec la personne et en collaboration avec le conseil social d'Emera.

Les mesures font l'objet d'une réévaluation annuelle.

**Jacques Gasser,**  
**Responsable du secteur ambulatoire**

## Le SSED en chiffres

- 12 demandes enregistrées
- 209 heures de soutien effectuées
- 7 suivis initiés



Travailler dans le champ des addictions est complexe. Face à une vaste problématique dont la personne est son propre expert, le collaborateur doit travailler autour de la motivation du client, de ses besoins et de ses ressources. Il doit aussi l'aider à conserver confiance en son avenir tout en acceptant que demain sera sans doute différent de ce qui avait été imaginé.

Quel sacré défi dans une société qui est en constante mutation et dont plusieurs fondements, tel l'organisation de l'économie ou le rapport au travail, sont questionnés.

Il devient alors primordial que nos collaborateurs, femmes et hommes qui constituent Addiction Valais et qui en font toute la richesse, puissent accomplir leur mission avec une grande sérénité d'esprit. Cela passe en premier lieu par un environnement de travail sain et respectueux. Une attention toute particu-

lière est ainsi portée à un encadrement qui prend soin des collaborateurs et des équipes.

Cela passe ensuite par la mise en place de formations internes et de supervisions qui permettent d'élargir ses propres capacités d'action. Même si ces moments d'échanges collectifs laissent parfois la place aux questionnements et aux doutes, ou peuvent bouleverser des certitudes installées, ils nourrissent la réflexion, aiguisent l'esprit critique et augmentent la capacité d'agir en autonomie dans son environnement professionnel.

Ces deux champs d'action constituent des priorités du secteur des ressources humaines. La qualité de la réalisation de la mission d'Addiction Valais auprès des personnes accompagnées en dépend.

**Célia Robyr,**  
**Responsable RH & Administration**

## Les ressources humaines en chiffres

**1854** heures consacrées pour la formation interne des collaborateurs

**67** EPT autorisés selon mandats

**79** collaborateurs Valais romand

**24** collaborateurs Haut-Valais

## Rapport de l'organe de révision

**Fidag**

GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de Fondation Addiction Valais à Sion**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Luc Wassmer  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Adeline Bild  
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 29 avril 2022  
Exemplaire numérique

# COMPTES D'EXPLOITATION

## SECTEUR AMBULATOIRE, DIRECTION ET SERVICES CENTRAUX

<b>PRODUITS</b>	<b>2021</b>
	<b>CHF</b>
Dîme de l'alcool	685'000.00
Recettes Cool and Clean	30'000.00
Produits Divers	54'364.15
Redevance administrative « foyers »	54'000.00
Produits financiers	2.20
Total des produits - Aide / Prévention et centre de Prestations	823'366.25
<b>Variation Fonds de prévention</b>	<b>21'961.30</b>
Total des produits - Fonds de prévention	21'961.30
<b>Total des produits</b>	<b>845'327.65</b>
<hr/>	
<b>CHARGES</b>	
Frais de personnel	4'074'803.84
Action prévention du fond	21'961.30
Charges générales d'exploitation	225'231.36
Frais de bureau et d'administration	18'986.36
Charges d'immeubles	335'668.65
Mobilier et machines	32'485.95
Thérapie et prévention	9'117.65
Campagne de prévention - Jeux	4'548.85
Amortissements	31'140.20
<b>Total des charges</b>	<b>4'753'944.16</b>
<hr/>	
Subventions Etat du Valais, SAS et SICT	2'949'000.00
Subventions Etat du Valais reçues d'avance	-78'372.49
Subventions OFAS	1'037'989.00
<b>Total des subventions</b>	<b>3'908'616.51</b>
<hr/>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>

# COMPTES D'EXPLOITATION

## SECTEUR RESIDENTIEL

<b>PRODUITS</b>	<b>2021</b>
	<b>CHF</b>
Produits des pensionnaires	2'199'009.74
Autres produits d'exploitations	10'200.00
Produits Divers	87'523.48
Produits financiers	0.06
<b>Total des produits</b>	<b>2'296'733.28</b>
<b>CHARGES</b>	
Frais de personnel	4'804'528.97
Frais de pensionnaires	405'618.84
Charges générales d'exploitation	213'898.36
Frais de bureau et d'administration	145'711.61
Charges d'immeubles	222'013.94
Mobilier et machines	21'838.80
Intérêts et frais financiers	15'347.40
Amortissements	61'125.05
<b>Total des charges</b>	<b>5'890'082.97</b>
<b>Excédent de charges avant subvention</b>	<b>-3'593'349.69</b>
Subventions de l'année en cours Etat du Valais	3'580'000.00
Subventions de l'année précédente Etat du Valais	-31'209.82
<b>Total des subventions</b>	<b>3'548'790.18</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-44'559.51</b>

# Organisation

## Conseil de Fondation

**Dr Ioan Cromec**, Président  
**Paul Weber**, Vice-Président  
**Christophe Thétaz**, Secrétaire  
**Géraldine Gianadda**, Membre  
**Daniela Dunker Scheuner**, Membre  
**Roger Seiler**, Membre  
**Dr Ivan Kashkarov**, Membre  
**Daniel Arlettaz**, Membre

## Comité de Direction

**Thomas Urban**, Directeur  
**Célia Robyr**, Resp. RH & Administration  
**Jacques Gasser**, Resp. du secteur ambulatoire  
**Christian Rieder**, Resp. du secteur résidentiel

# Remerciements

- Etat du Valais
- Service de l'Action Sociale (SAS)
- Service de la Santé Publique (SSP)
- Service de l'Industrie, du Commerce et du Travail (SICT)
- Service de l'Application des Peines et Mesures (SAPEM)
- Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ)
- Office fédéral des Assurances sociales (OFAS)
- Dîme de l'alcool
- Promotion Santé Valais
- Hôpital du Valais
- Loterie Romande
- Swiss Olympic/Cool and Clean
- Communes du canton du Valais
- Société médicale du Valais
- Centres médico-sociaux
- Services officiels de curatelle
- Tribunal des mineurs et tribunaux
- Polices cantonale et municipales
- Groupement Romand d'Etude des Addictions (GREA)
- Coordination Romande des Institutions et organisations oeuvrant dans le Domaine des Addictions (CRIAD)
- Fachverband Sucht
- Conférence des Délégués Cantonaux aux problèmes des Addictions (CDCA)
- Association Valaisanne des Institutions en faveur des Personnes en difficulté (AVIP)
- Infodrog
- Partenaires médias
- Autorités politiques
- Entreprises partenaires
- Associations d'entre-aide
- Personnes accompagnées et leurs familles
- Collaborateurs d'Addiction Valais
- Population valaisanne

Liste non exhaustive

# Crédits photos

© Olivier Maire  
© David Fournier

**Direction et services centraux**  
Avenue de la Gare 3 | CP 374  
1950 Sion

info@addiction-valais.ch  
Addiction-valais.ch  
027 329 89 00

